N°8
NOVEMBRE 2005

La Lettre de l'Avenir

Lettre d'information de l'Association « Les Amis de l'Avenir »

Avancer… s'engager… continuer !

Chers amis,

Comme les précédents, ce numéro de la ***Lettre de l'Avenir*** vous apporte les nouvelles. On pourrait se poser la question du pourquoi en éditer un puisque tout - ou quasiment tout - se déroule bien: les résidents « résident », ils s'intègrent et puis, 6 à 18 mois plus tard repartent, relogés, mieux formés, avec un travail même modeste, un sourire chez les enfants et une nouvelle confiance dans la vie. Ainsi depuis décembre 2002, 30 personnes ont été prises en charge et pour la plupart sont reparties, toutes avec des perspectives plus sereines.

Pour autant, nous aimerions partager avec vous plusieurs choses:

- A coté de ses bénévoles, l'association a besoin désormais d'un permanent qui prenne en charge les résidents et suive ceux qui, partis, ont encore besoin d'aide. La réponse tarde pour pouvoir embaucher un travailleur social. Avançons !
- Si le « contrat » semble rempli, personne ne peut se flatter d'avoir réussi dans un domaine où les besoins sont immenses. Un objectif atteint en dégage un autre!
- Se loger, travailler, réaliser ses projets, etc. Le désir légitime de tant de jeunes, de tant de familles. Montrons que c'est réalisable par les aides et les conseils que chacun d'entre nous prodiguons là où nous vivons. Montrons aussi qu'en soutenant la ***Maison de l'Avenir,*** d'autres solutions marchent. Vous êtes les garants de leur succès par votre engagement !

Au-delà de la mise en place de modules de formation, de soutien scolaire, la nouvelle la plus marquante de votre association est la construction d'un immeuble de 6 appartements de type HLM proche du centre ville qui permettra de loger quelques uns de nos résidents temporaires. Un projet qui nous tenait à cœur et que maintenant nous mettons à exécution. L'affaire devrait être terminée dans un an grâce au double et précieux concours de notre partenaire Habitat et Humanisme et de la Fondation Franco Suisse pour l'Abri et l'Insertion des Jeunes.

Merci à toute l'équipe, merci à chacun et à chacune d'entre vous.

Ch.Oll.

Christian Ollivry, président, et le Conseil d'Administration.

Conseil d'Administration 2005-2006

Personnes physiques: Ch.Ollivry, R.Poutiers, F.Renier, F.Lebouteux, G.Chantelot, D.Anorga, E.Bertrand, F.Clavieras, B.Hercberg, P.Lorenzetti, M.Peigné, M.Robert.
Personnes morales: Secours catholique: P.Ravant, assoc° Pierre Kolhmann: L.Brakhausen, assoc° St Raphaël: G.Sarrazin, assoc° Antraide: R.Rapalino, assoc° AREA: A.Stromboni, Habitat et Humanisme : F.Robert.

Le logement, problème majeur d'aujourd'hui.

Les drames de ces derniers mois n'ont fait que mettre un peu plus en relief la crise du logement. A chaque fois, les victimes sont des enfants ou des familles en attente de logements sociaux, des familles à faible revenu …

Les garanties exigées à la location sont plus en plus contraignantes. De ce fait, la location est de moins en moins accessible aux familles à revenus modestes, sans compter les familles où seul un des deux parents travaille.

Comme chacun a pu s'en rendre compte, le foncier bat des records : le prix du mètre carré a doublé en 9 ans ! sans qu'aucun salaire n'ait doublé durant cette période. Les loyers, quant à eux, auront encore augmenté de près de 5 % en 2005.

Résultat : en France, 3 millions de personnes sont mal logées … ou non logées. Les familles des classes moyennes ne peuvent pas suivre ces hausses vertigineuses … Et les familles les plus modestes sont vite en situation de très grande précarité. Les enfants en sont les premières victimes.

Une loi, celle de la SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) impose aux communes de réaliser 20% de logements sociaux. La loi est là mais les difficultés persistent. Rien qu'en Ile de France, il manque plus de 150 000 logements, dont 100 000 logements sociaux. Par suite, l'attente pour obtenir un logement HLM peut atteindre des sommets. On a pu lire que sur Paris, faute d'un véritable sursaut, le logement pour tous ne serait pas une réalité avant 100 ans !

Il s'agit donc bien là d'un problème d'ordre politique, en face de quoi les HLM se trouvent devant des difficultés croissantes. D'où le sens de notre action.

Les Amis de l'Avenir tentent de faire en sorte que, pour quelques familles au moins, cette attente prenne un tour positif : d'abord par une solution d'hébergement transitoire en ALT (Aide au Logement Temporaire), et ensuite en les accompagnant jusqu'à l'accession en HLM ou autre. L'ensemble, bien entendu, mené en concertation permanente avec les services de l'Action sociale.

Les Amis de l'Avenir agissent sur Antony. Certes, nos quelques appartements peuvent apparaître bien dérisoires face à l'ampleur du problème… Mais, pour ces familles, soyez sûr que cette aide n'a rien de dérisoire.

Georges-Emmanuel Bagouin

Il y a urgence pour chacun d'entre nous de soutenir l'accélération de programmes de logement aidé soit par ses actions auprès des pouvoirs publics, soit tout simplement auprès de nos voisins, de nos amis.

En effet, ne pas encourager ces programmes chez soi, c'est aller vers une plus grande fracture sociale à terme dangereuse pour tous.

Quelques chiffres, quelques données…

Fin 2002 nous avons ouvert la " Résidence de l'Avenir ", et son annexe avenue Pajeaud.
Nous avons successivement logé 13 adultes (11femmes et 3 hommes) et 17 enfants (de 3 ans et demi à 13 ans), soit 13 familles, 30 personnes.

- 3 familles ont été relogées par les circuits de HLM
- 3 familles se sont relogées par leurs propres moyens.
- 5 familles sont actuellement présentes dans nos appartements.
- 2 familles n'ont pas adhéré à notre contrat moral, et nous avons dû les prier de quitter les lieux.

Pour ces familles, la réussite n'est que partielle à notre grand regret. Ceci dit, les personnes accueillies ont tout de même bénéficié d'aides, d'une stabilité et ont pu repartir avec une situation financière meilleure (moins de dettes …)

Tous les enfants scolarisables sont scolarisés normalement. Ceux qui nous ont semblé avoir besoin d'un soutien scolaire (6 enfants) sont accompagnés par des volontaires, le temps nécessaire pour que des progrès soient constatés.

Nous avons eu de temps en temps des retards de paiement de certaines redevances (loyers des appartements), mais seulement deux mois d'impayés définitifs.

L'équipe d'accompagnement qui comptait à l'origine 7 personnes s'est progressivement étoffée à 10 personnes en comptant les volontaires pour l'aide aux devoirs.

Rencontre avec Marie-Michèle.

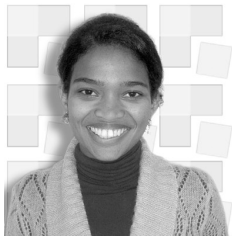

- Depuis décembre 2002, vous occupez le poste de Maîtresse de Maison : quel est votre rôle ?

Ma fonction est essentiellement de faire le lien entre les résidents et l'Association . Mon rôle est double : un pole sociale et un pole plus technique. Au quotidien, je suis à l'écoute des familles lors des permanences ainsi qu'en dehors des heures fixées. Je participe mensuellement à la réunion des accompagnateurs, faisant le point sur l'évolution de chaque famille. Je suis aussi là pour rappeler aux familles les règles et les engagements des premiers jours : règles de vie en collectivité, le loyer à régler, les poubelles à sortir par roulement, etc. J'interviens auprès des ***Amis de l'Avenir*** pour faire réparer le cas échéant une hotte, un interrupteur défectueux …

- Quels sont vos rapports avec les familles ? Comment évoluent-elles ici après quelques mois d'accueil ?

A l'arrivée, toutes sont très heureuses de ce toit, souvent le premier ' vrai toit personnel' depuis bien longtemps. Les familles acceptent le contrat passé avec l'Association, contrat qu'il me faut souvent rappeler au bout de quelques semaines. Pour les familles, l'engagement apparaît difficile à tenir et se découragent de temps à autres.

Des personnes renfermées à l'arrivée éprouvent – parfois – l'envie de se confier ou tout simplement de parler à quelqu'un ; c'est aussi là mon rôle. Certaines familles m'invitent à rentrer chez elle pour un thé, tandis que d'autres préfèrent me rencontrer dans la salle du rez-de-chaussée, gardant leur espace personnelle 'jalousement ' intime.

- Et pour vous, que vous a apporté ce travail auprès des résidents ? Quels futurs projets ?

J'ai vécu ces 3 années comme une chance inespérée sur le plan du logement et j'ai beaucoup appris par le pole sociale de ma fonction. La rencontre et l'accompagnement des familles est parfois un peu contraignante. Les soucis des autres s'ajoutent parfois aux votres … mais la rencontre est toujours riches d'enseignements. J'ai entre autres appris à relativiser les réactions des uns et des autres de façon plus nuancée.

Informaticienne bientôt en CDI, j'aspire à un petit 'chez moi', après ce passage à **La Maison de L'Avenir.** Une expérience personnelle très enrichissante.

Propos recueillis par GE Bagouin

Au nom de tout ceux qui ont connu et apprécié Marie-Michèle et à l'heure où elle va bientôt pour 'voler de ces propres ailes', nous lui disons simplement 'merci' … et 'bonne chance' !

Et n'oubliez pas, si vous voulez aller plus loin…

***Habitat et Humanisme** vous propose :*

- **Soit de souscrire à son Fonds Commun de Placement EPARGNE SOLIDARITÉ HABITAT**
- **Soit d'investir dans des actions de HH DÉVELOPPEMENT**

Plus d'info sur internet : www.habitat-humanisme.org

Habitat et Humanisme, c'est quoi ?

1300 logements gérés par des agences à vocation sociale *1200 logements propriété de la Foncière d'Habitat et Humanisme * 5400 fam

….. pour dresser un bilan de notre action.

Que seraient devenues ces trente personnes logées dans des caves, ou hébergées temporairement chez tel ou tel ami ou famille, ou même pas hébergées du tout, et placées en hôtels (50 euros la nuit) à charge de nos impôts ?

Comment ces enfants auraient-ils pu suivre une scolarité normale en ayant des conditions de vie complètement anormales et précaires ?

Dans la prochaine Lettre de l'Avenir, nous reviendrons plus longuement sur les enfants des familles accueillies.

Phrases recueillies au hasard des rencontres :

" Maintenant je tiens mon budget, et je peux même quelquefois mettre un peu de côté "
" Mes enfants sont redevenus gais et confiants "
" Oh là… On se fait vite au confort. Est ce que ça sera aussi bien quand on partira ? "
" Malgré tous les problèmes qui restent, je sais d'où nous venons, et ce que l'association a fait pour nous "
" Bonne idée, les repas ensemble, ça fait des fêtes, à quand le prochain ? "

Ne croyez vous pas que ça valait la peine de monter – parfois difficilement - cette association ?

D'accord ce n'est qu'une goutte d'eau. Mais connaissez vous une quelconque structure, administration ou Association, qui ait jamais réglé un problème global ?

Pas à pas, pierre par pierre, jour après jour, nous provoquons les petits déclics qui permettent à quelques uns de passer du détestable au positif….De quoi repartir du bon pied, sur Antony ou plus loin.

Rémy Poutiers

" L'Association propose une aide et un suivi aux personnes désocialisées en mettant à leur disposition un hébergement et un accompagnement pour une réinsertion dans la société".

(Amis de l'Avenir, statuts)

Accompagner, c'est prendre le risque de se laisser toucher par la fragilité de l'autre. Et celle-ci, inévitablement, me fait découvrir la mienne. En ce sens, l'accompagnateur est aussi, à certains moments, l'accompagné !

Accompagner, c'est toujours donner à l'autre une hospitalité intérieure. Or le mot même « hospitalité » désigne à la fois celui qui reçoit et aussi celui qui est reçu. Ainsi sommes-nous conduits à regarder l'autre dans ce qu'il a de plus riche : précisément, son étrangeté.

Toi, homme qui m'es autre jusqu'à m'être parfois étrange, tu as une richesse que je n'ai pas.
Accompagner, c'est apprendre à partager.

Bernard Devert, *Une ville pour l'homme*

Contactez-nous !

Les Amis de l'Avenir recherche un prospecteur, pour dénicher les bonnes affaires en immobilier.
Contactez : Christian Ollivry Tél. : 01.46.74.08.80.

Vous êtes intéressé(e) par une information sur la mission d'accompagnateur bénévole au sein de l'Association des Amis de l'Avenir. À cet effet, vous désirez participer à une prochaine réunion d'information. Contactez :

Frédéric RÉNIER
11 allée Claude Debussy
91320 Wissous
Tél. : 01 69 20 95 26

Rémy POUTIERS
13 rue Pernoud
92160 Antony
Tél. : 01 46 66 44 91

Et rappelons-nous: chaque fois que je fais un don aux Amis de l'Avenir, il se multiplie par 4 !

Avec un don de 100 €, les **Amis de l'Avenir** obtiendront, via **Habitat et Humanisme**, 250 € de subvention, et 50 € de prêt à long terme : 100 € deviennent 400 € !

Un mot encore…
Plus l'Association comptera d'adhérents, plus elle aura de poids et de moyens.
Faites connaître autour de vous « **Les Amis de l'Avenir** » et leurs réalisations.

Cotisations et dons : ce que vous devez savoir :

- Vous êtes déjà adhérent : c'est le renouvellement annuel de votre cotisation qui assure votre qualité de membre pour l'année en cours.
- Réductions d'impôts : l'objet des « **Amis de l'avenir** » vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 75% de votre don dans la limite de 470 euros. Au-delà, à hauteur de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Si les dons effectués au cours d'une année civile dépassent cette limite de 20 % du revenu imposable, il est possible de reporter la déduction de l'excédent successivement sur les cinq années suivantes.
- Conformément à la loi Informatique et Libertés n°7817 du 6 janvier 1978, vous pourrez accéder aux informations vous concernant, communiquées par vous aux « **Amis de l'Avenir** », et demander à tout moment leur rectification ou leur suppression.

CONTRIBUTION 2005

Bordereau à retourner, accompagné de votre versement, à l'adresse des Amis de l'Avenir.

☐ **J'adhère** (je réitère mon adhésion) **à l'Association « Les Amis de l'Avenir » et je verse ma cotisation annuelle de 20 €**

☐ **Je fais don de ……€**

Ci-joint le montant total de ma contribution : …… €

De ce fait je serai abonné à la **Lettre de l'Avenir**. Un reçu fiscal me sera adressé, me permettant de bénéficier des réductions d'impôts liées à ce type de versements.

Nom …… Prénom ……

Adresse ……

Code postal …… Ville ……

☐ Je m'oppose à ce que l'Association communique ces renseignements à quiconque.

Les Amis de l'Avenir

151 av. du Général de Gaulle
92160 ANTONY